

Abolir la frontière pour lutter contre le chômage Avec un marché du travail unique pour Courtrai, Lille et Tournai, l'Eurométropole connaîtrait le plein emploi

Affirmer que Lille Métropole Communauté Urbaine n'est pas condamnée à la récession, et que Kortrijk-Tournai, ne sont pas contraintes d'accueillir une main d'œuvre immigrée, cela peut sembler provocant.

Cela l'est moins quand on se rappelle que depuis 150 ans, la frontière est d'une grande porosité : à preuve l'essor du bassin minier qui, après la main d'œuvre locale, attire la main d'œuvre belge disponible jusqu'en 1914, et dans les années cinquante, celui du textile de Lille Roubaix Tourcoing qui a de nouveau fait appel à la main d'œuvre belge. Aujourd'hui, la gestion d'un bassin de main d'œuvre et la construction pertinente des territoires locaux s'orientent vers une réglementation européenne pour gérer les déséquilibres du développement économique.

Si on s'oriente vers cette voie transfrontalière, la lutte contre le chômage, coté français, et la recherche de main d'œuvre, coté belge, trouveraient une issue vers le plein emploi fondé sur la complémentarité et le dynamisme.

Certes, les obstacles ne manquent pas, mais ce n'est pas pécher par optimisme de dire que la langue n'est pas ici la barrière essentielle et de noter qu'on renoue ainsi avec l'Europe qu'on nous avait promise.

Paul WALLEZ,
Président de l'URCEAS



Le territoire de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

On a tous dans nos souvenirs l'image d'un poste de frontière franco-belge : le douanier avec son sempiternel « rien à déclarer ? », l'angoisse parfois pour les chocolats et les cigarettes cachées sous le siège de la voiture.

Tout cela relève bien sûr d'une très vieille histoire. Il n'y a plus de barrière, les douaniers sont volants et la libre circulation est devenue totale pour les biens et les services. Elle l'est pour les emplois aussi.

L'Eurométropole Lille - Courtrai - Tournai est devenue un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), sorte de collectivité locale transfrontalière, disposant de son budget et d'un statut officiel. Une innovation dans le paysage européen où les découpages administratifs sont encore très marqués par les visions nationales, et où les décideurs restent tournés vers Paris et Bruxelles,

quand tant de problèmes pourraient se régler entre voisins.

Dans le sillage de l'Eurométropole, les administrations locales se mettent à dialoguer. C'est ainsi que le « Forem » de Tournai, le « VDAB » de Courtrai et le « Pôle emploi » de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing ont pris l'habitude de se retrouver pour échanger et organiser un « forum de l'emploi transfrontalier ». Le dernier en date a été organisé en septembre 2011 à Tournai.

Au Forem de Tournai, Eric Hellendorf avec son adjoint William Wattelet, a piloté une étude sur l'emploi dans l'Eurométropole : « LKT (Lille-Kortrijk-Tournai) en 2025 ». Il aboutit à une conclusion simple : supprimer la frontière permettra de régler, quasi miraculeusement, le problème de l'emploi dans les trois secteurs et d'aboutir à ce que les spécialistes appellent « le quasi-plein emploi » c'est-à-dire un taux d'emploi proche de 70% de la population en âge de travailler.

Les entreprises flamandes embauchent

Avec un taux d'emploi de 68% les entreprises du secteur de Courtrai peinent aujourd'hui à recruter. Les Français qui en ce moment tournent leurs regards vers l'Allemagne et son « miracle » économique, pourraient économiser les kilomètres et visiter la région flamande où, malgré la crise, l'économie prospère.

Le tissu des petites entreprises qui s'étalent autour de Courtrai, Gand ou Ypres, souvent innovantes, y compris dans les secteurs réputés traditionnels du textile, se développe et embauche. Tournée vers l'export, l'économie courtraisienne assure à la population flamande une prospérité visible.

Pour assurer la production, les entreprises flamandes recrutent déjà largement sur le marché de l'emploi français et wallon. 11 000 français et 18 000 wallons vont travailler quotidiennement en Flandre courtraisienne. Les salariés français sont appréciés et les entrepreneurs de Flandre-ouest suivent avec inquiétude l'évolution des relations fiscales France-Belgique. La nouvelle convention fiscale franco-belge

rendra beaucoup moins attractif l'emploi belge et « nous redoutons d'avoir plus de peine à recruter dans

l'avenir », explique Veerle Demey du VOKA (chambre de commerce) de Courtrai : « Actuellement, les Français gagnent sur trois fronts : des salaires plus élevés, des contributions sociales moins onéreuses et un statut fiscal très avantageux. Mais ce dernier avantage est appelé à disparaître. Il sera maintenu pour ceux qui en profitent actuellement mais sera supprimé pour les nouveaux embauchés. Une enquête du VOKA auprès de 133 entreprises montre que les employeurs flamands craignent de voir ce flux quotidien s'arrêter ».

« 11 000 français et 18 000 wallons vont travailler quotidiennement en Flandre courtraisienne »

Le paradoxe de la frontière

Le paradoxe de la frontière est évident. Ainsi, 10% des ingénieurs français sont formés dans la métropole lilloise, mais les entreprises flamandes peinent à trouver les ingénieurs dont ils ont un besoin impératif. « Nous les recrutons auprès des écoles et des universités d'Anvers ». Rares sont les ingénieurs des écoles françaises à passer la frontière.

Et qu'on n'accuse pas la difficulté de la langue. « Pour les personnels d'exécution, les besoins linguistiques sont limités. La plupart des emplois

sont techniques et ne demandent pas de connaissances linguistiques poussées. Le plus important est que les salariés puissent comprendre les consignes de sécurité » estime Veerle Demey.

« Les difficultés de recrutement freinent le développement économique »

L'Eurométropole a d'ailleurs mis au point un « module de courtoisie », un outil d'initiation au néerlandais qui permet de vivre, se déplacer et consommer en Flandre.

Pour l'encadrement, c'est parfois plus compliqué, mais les entreprises flamandes, toujours très tournées

vers les marchés étrangers, adoptent de plus en plus l'anglais comme langue de travail.

« Les tensions sont fortes aujourd'hui, note Mme Demey. Les difficultés de recrutement freinent le développement économique ». La présence au forum de Tournai de nombreuses entreprises flamandes en est la preuve. Il y a certes encore des efforts à faire en Flandre pour améliorer l'adéquation entre enseignement et emploi mais avec un taux de chômage inférieur à 5%, de nombreux emplois restent non pourvus et la liste des « métiers en tension » s'accroît.

Compenser les départs à la retraite

Qu'en sera-t-il dans les quinze années à venir ? « Créer un marché du travail transfrontalier suffira pour atteindre le plein emploi dans les trois secteurs de Lille métropole, de Tournai et de Courtrai », affirme Eric Hellendorf, directeur du Forem de Tournai.

Les structures démographiques sont assez complémentaires : « Lille métropole se démarque par la jeunesse de sa population. La région de Courtrai connaît une importante population de 40 à 60 ans, la Wallonie picarde connaît une situation relative-

ment semblable à celle de Courtrai avec une population jeune plus importante et des taux de chômage bien supérieurs ». Coté Courtrai, le vieillissement de la population va marquer, inéluctablement, le marché local. Par le simple effet des départs, plus de 4 500 emplois vont se libérer que l'évolution démographique locale ne permettra pas de compenser. Mais il y a plus. Les projections de développement font apparaître qu'avec les créations d'emplois prévisibles, c'est 18 000 emplois supplémentaires qui vont être disponibles.

Coté métropole lilloise les projections font apparaître qu'une population jeune et sensiblement mieux formée, va contribuer au développement d'emplois tertiaires et qualifiés. En même temps, la métropole risque de perdre encore de l'emploi industriel peu qualifié. **C'est exactement ce dont la Flandre a besoin pour son tissu industriel et les services qui l'accompagnent.** Selon le Forem, en 2025 nous pourrions, tous territoires confondus, aboutir à un taux d'emploi de 69%. Presque le plein emploi.

Des obstacles à lever

Beaucoup de chemin reste à parcourir pour construire un bassin d'emploi homogène. Le programme Eureschannel réunit les organisations professionnelles, les syndicats et les services d'emploi. Un « guide pour les frontaliers belgo-français » a été édité. Il répond aux questions et aux difficultés. « Les salariés veulent savoir ce qui se passera en cas de chômage, pour la retraite et pour les allocations, raconte un syndicaliste, et nous avons relevé de nombreuses incohérences entre les systèmes sociaux ». Même dans la proximité, l'Europe du travail reste à construire.

Du côté des services de l'emploi les progrès sont notables. Le service de l'emploi flamand, le VDAB, est maintenant en contact régulier avec les bureaux du Pôle emploi proches de la frontière, de Tourcoing à la vallée de la Lys, qui diffusent les offres d'emploi flamandes. Mais le développement d'une offre commune se heurte à un obstacle imprévu : les logiciels informatiques utilisés de part et d'autre de la frontière ne sont pas compatibles...

Du côté des organismes de formation, échanges et coordinations se développent. Le soutien du programme européen Interreg est souvent un puissant appui, mais il reste beaucoup à faire. « Il n'existe plus de formation à la chaudronnerie dans notre secteur, note le PDG de l'entreprise Peruveld à Mouscron, et nous sommes obligés de recruter en France ». Le métier, la construction de cuves pour l'industrie chimique ou pharmaceutique, est très technique. De Belgique à France les contacts entre employeurs et formateurs ne sont pas évidents. La question de la langue reste une difficulté. Or, rares sont encore les organismes de formation français qui fournissent une formation de base au néerlandais.

La question des transports est une autre source de préoccupation. De part et d'autre de la frontière, les réseaux de transport en commun se tournent le dos. Il n'y a pas de continuité entre le réseau urbain de

Transpole et les deux réseaux de Tournai et de Courtrai. « Presque tous nos salariés sont obligés de venir en voiture, reconnaît le patron de Peruveld, ce qui occasionne des frais alors que dans notre secteur les salaires ne sont pas élevés ». L'Eurométropole a repéré d'innombrables difficultés dans la connexion

« C'est dans le volontarisme des acteurs qu'un véritable marché de l'emploi pourra se développer »

ferroviaire Lille-Tournai et Lille-Courtrai. Pour traverser la frontière le prix du billet est plus élevé. Le service est médiocre, la liaison

vers Lille est sujette à de nombreuses irrégularités et annulations. Entreprise par entreprise, on invente alors des solutions de covoiturage, mais le développement d'une offre de transport plus cohérente deviendra vite indispensable.

C'est dans le volontarisme des acteurs qu'un véritable marché de l'emploi pourra se développer ; L'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai est l'outil de ce développement, pour inciter les acteurs dispersés à se rencontrer et travailler ensemble.

Dans le Valenciennois aussi, des complémentarités transfrontalières sont à développer

L'étude menée sur la zone métropolitaine a incité la Maison de l'Emploi de Valenciennes Métropole à effectuer la même démarche dans son secteur. Valenciennes et Mons en Belgique sont proches. Treize des 82 communes du territoire ont une frontière commune avec la Belgique, les échanges sont nombreux entre acteurs des deux zones.

Les flux de travail y sont pourtant beaucoup moins importants. Environ **3 000 salariés du Valenciennois traversent quotidiennement la frontière**, Les trois quarts d'entre eux ont un emploi dans le Hainaut, et la moitié de ceux-ci dans le secteur de Tournai. Les autres se déplacent dans le secteur de Mons, Ath et Charleroi. Un petit nombre de Français du Valenciennois (9%) vont

chercher un emploi en Flandre orientale, et le reste (14%) travaille dans les autres provinces belges, entre autres à Bruxelles.

Entre les deux pôles les complémentarités sont moins évidentes. Valenciennes et Mons souffrent à peu près des mêmes difficultés : des taux de chômage élevés, des niveaux de qualification plus faibles que la moyenne.

Pourtant, **de nombreux secteurs connaissent des difficultés d'embauche** et sont considérés comme en tension. Il s'agit globalement des métiers de l'industrie (installation et maintenance), de la construction et du bâtiment, des métiers de la vente et de la grande distribution et surtout des métiers de service (santé et restauration).

Il y a dans ces secteurs des opportunités d'emploi. Elles sont partagées, et **l'ouverture d'un marché de l'emploi transfrontalier serait sans aucun doute une aide au développement local.**

Il y a grand intérêt à coordonner les actions entre acteurs français et belges. Un marché du travail commun faciliterait la mise au travail de personnes en recherche d'emploi. C'est surtout sur la coordination des actions de formation que des progrès pourraient être accomplis. D'autant que les deux secteurs Valenciennes et Mons disposent de centres de formation de haut niveau et réputés (universités, centre de formation aux technologies numériques, etc...).

Une collaboration transfrontalière à amplifier

Rencontre avec Eric Hellendorff, directeur du Forem Conseil de Tournai.

Vous le dites : on est dans des régions où les taux de chômage ne permettent pas de prédire un avenir raisonnable aux jeunes générations.

En quoi ce travail transfrontalier permet d'espérer que cela ira mieux ?

Il y a tout d'abord la tendance démographique. On sait que la population est vieillissante sur le courtrais et qu'il y aura un déficit de main d'œuvre pendant encore au moins vingt ou vingt-cinq ans. On sait également que la population du Nord-Pas de Calais est relativement jeune mais qu'il y a aussi un certain exode, un mouvement migratoire vers l'extérieur. On sait enfin que du côté de la Wallonie picarde, qui pèse moins dans l'Eurométropole, les perspectives démographiques sont assez intéressantes. En termes de capacité de main d'œuvre : on va certainement rester au même niveau mais la population âgée va être sensiblement plus importante. Et donc sur le plan de la démographie, on est assez complémentaire sur le territoire de l'Eurométropole.

D'autre part, on observe que le niveau de qualification ne cesse d'augmenter, je dirai mécaniquement puisque les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi

sont plus qualifiés que les seniors qui partent. A ces deux éléments, il faut en ajouter un troisième, qui est la métropolisation, à savoir l'intensification de l'activité économique qui découle du fait d'avoir un territoire de plus de deux millions d'habitants. Si bien qu'on peut penser qu'à terme de dix, quinze ou vingt ans nous aurons un développement économique supérieur à celui que nous avons connu avec une population moins nombreuse d'un côté et plus nombreuse de l'autre.

Si on met tout ensemble on en arrive à dire qu'il y a de la place pour une action volontariste afin d'atteindre le plein emploi à l'horizon 2025. Dire cela c'est un peu une provocation, mais c'est aussi dessiner une perspective qui est possible, même si cela demande un investissement considérable.

Dans quel secteur pourrait-on développer l'emploi ?

Dans l'ensemble des secteurs nous avons des complémentarités qui jusqu'à aujourd'hui n'ont pas été mises en œuvre. Il y a un potentiel qui viendra progressivement. Les tendances démographiques sont très claires : une main d'œuvre vieillissante sur la Flandre avec un taux de chômage qui en est à un niveau résiduel. Cela veut dire que si on force la tendance on pourrait avoir comme objectif volontariste d'obtenir à l'horizon 2025, sur

toute l'Eurométropole, un taux de chômage comparable à celui de Courtrai actuellement. Dans quel secteur, sur quels emplois ? C'est une question pour laquelle nous manquons encore d'outils de connaissance statistique.

Quels sont les freins que vous avez pu rencontrer ?

Le plus difficile, c'est inhérent aux organisations, c'est la lourdeur des appareils mais cela se retrouve partout. Il y a aussi tout simplement un problème de temporalité, la difficulté pour les gens à se projeter dans dix, vingt ou vingt cinq ans. Le maire de Lille, Pierre Mauroy, ancien premier ministre a eu autrefois une vision, elle commence simplement à se concrétiser. Je pense que beaucoup de ceux qui l'ont entendu à l'époque n'ont pas cru que cela se réaliserait.

Et la lourdeur des mentalités, des cultures et des langues ?

Des blocages culturels ou linguistiques existent mais je n'y crois pas beaucoup. Si on a la volonté et l'enthousiasme de se lancer dans des projets ambitieux, les freins se lèvent les uns après les autres, et on y arrive.

Dossier et interview réalisés par Régis Verley

Abonnez-vous à SAVOIR

20€/an si vous faites partie d'un CEAS du Nord-Pas de Calais
25€/an pour toute autre personne

Envoyez un chèque à l'ordre de l'URCEAS
à l'adresse ci-contre

Vous pourrez recevoir SAVOIR par la poste ou par courriel



70 boulevard Vauban
59 000 LILLE

Tél : 03 20 54 47 59
contact@urceas.org
www.urceas.org

Savoir

Directeur de publication :
Paul Wallez

Rédaction :
Gilbert Delannoy,
Régis Verley, Anne Bourgeois